



Vimy, le 6 avril 2023

Monsieur Christian SPRIMONT
Maire de VIMY

à

Mesdames, Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Service administratif

Références : CS/AB/SN – N° 026C/2023

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

<p style="text-align: center;">Judi 13 Avril 2023 à 19 heures à l'espace Jacques Prévert – Rue Lamartine</p>

Ordre du jour :

Points d'informations :

- Rapport d'activité
 - Séjour ski école Jean Macé
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 16 mars 2023

Projets de délibérations :

Finances :

- 1- Compte administratif 2022 et compte de gestion du receveur municipal – budget « commune »
- 2- Affectation du résultat de fonctionnement 2022 – budget « commune »
- 3- Créances prescrites
- 4- Provision pour créances douteuses
- 5- Admission en non-valeur pour créances irrécouvrables
- 6- Créances éteintes
- 7- Budget 2023 – budget « commune »
- 8- Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023
- 9- Participation due à l'école privée sous contrat d'association – année scolaire 2022/2023
- 10- Modification de la délibération : tarifs pour la participation au temps de fonctionnement de la cantine pour un enfant sous couvert d'un projet d'accueil individualisé à compter du 1^{er} mai 2023
- 11- Nouveau règlement de la salle des fêtes Fernand Tirtaine et sa tarification à compter du 1^{er} mai 2023
- 12- Tarification de la vaisselle cassée ou manquante
- 13- Nouveau règlement de la salle Jacques Prévert et sa tarification à compter du 1^{er} mai 2023

Travaux :

- 14- Intégration des parcelles au projet d'aménagement rue Saint Nazaire
- 15- Modification n° 2 du PLU
- 16- Constitution d'un groupement de commandes pour l'acquisition de prestations liées au déploiement du dispositif du permis de louer et de diviser sur une partie du territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Ressources Humaines :

- 17- Modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} mai 2023
- 18- Validation du projet de délibération concernant les astreintes

Petite-enfance, Enfance, Jeunesse :

- 19- Nom du parc de jeux
- 20- Séjour été 2023

- 21- Questions diverses.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,

Christian SPRIMONT

